

LIVRAISON 1^{ère}.

TOME 1^{er}.

Comptes - Rendus

— DE —

L'Athénée Louisianais

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS.

La Société fondée sous ce nom a pour objet :

- 1o. De perpétuer la langue française en Louisiane ;
- 2o. De s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les protéger ;
- 3o. De s'organiser en Association d'Assistance Mutuelle.

POUR L'ABONNEMENT S'ADRESSER AU SECRÉTAIRE, P. O. Box 1294.

Prix de l'Abonnement, Quatre Piastres par An, payables d'avance.

Prix de chaque Numéro séparément, 75 cents.

Nouvelle-Orléans :

IMPRIMERIE COSMOPOLITE, RUE DE CHARTRES, 98.

Année 1876.

Sommaire.

- 1.—Historique des Athénées.
- 2.—Journal de l'Athénée Louisianais. Dr. Charles Deléry.
- 3.—Membres fondateurs.
- 4.—Extrait du Compte-rendu de la séance d'organisation.
- 5.—Première séance régulière. Première partie d'un travail sur la *Nécessité de créer une médecine légale en Louisiane.* Dr. Jean G. Hava.
- 6.—Embouchure du Mississippi il y a 1440 ans.
- 7.—Mandeville, paysage louisianais.—A une jeune fille.—Poésies. Georges Dessommes.
- 8.—Miscellanées.

Historique des Athénées.

Le mot *athénée*, bien moins ambitieux que ceux d'académie et d'université, représente une réunion d'hommes de bonne volonté animés de l'amour des sciences, des lettres et des arts, et voués à leur propagation. Il a été choisi par les fondateurs de la société dont ce journal est l'organe, précisément à cause des idées de modestie et de dévouement qui s'y rattachent. Quand on est accessible au sentiment du vrai et du beau, et qu'on voudrait le faire partager aux autres, parcequ'il rend l'homme heureux et utile à ses semblables, on convoque une assemblée d'amis pour étudier ensemble, et l'on fait part à ses concitoyens du résultat des efforts de tous : voilà ce que c'est qu'un athénée.

Ce fut à Athènes, où tout se faisait par l'association d'hommes libres, que fut fondé le premier établissement de ce nom. Il fut placé sous le patronage de Minerve, symbole divin et immortel du principe intelligent, et comme cette déesse chez les Grecs s'appelait Pallas-Athéné, ou plutôt Pallas-Athéni, comme disent les Hellènes de nos jours, l'institution fut désignée sous un de ses noms.

Il y eut aussi des athénées à Alexandrie, à Byzance, à Rome, etc. Nous ne parlerons que pour mémoire de celui que Caligula, dans un caprice de tyran frappé d'aliénation mentale, improvisa à Lyon, pour se procurer le plaisir d'exercer sa méchanceté en condamnant quiconque n'avait pas été jugé digne d'être couronné par l'aéropage soumis à ses ordres, à effacer avec sa langue sa composition écrite, ou à se précipiter dans le Rhône. Tant il est vrai que le sort des meilleures choses est de courir le risque d'être parodiées par la sottise ou l'envie ! heureusement la

parodie passe, et les choses qu'elle voulait détruire restent.

Un des plus célèbres athénées fut celui que l'empereur Adrien érigea à Rome, vers l'an 140 de l'ère chrétienne, et qui brilla jusqu'à ce que l'invasion des Barbares vint répandre sur l'Europe cette nuit d'ignorance et d'oppression qui devait durer mille ans.

Après ces longues ténèbres, l'athénée de Laurent de Médicis, à Florence, fut un des premiers rayons qui annoncèrent la grande aurore de la Renaissance.

Une ville comme Paris devait nécessairement avoir son athénée. Comme les efforts de l'esprit et la liberté vont toujours ensemble, cet athénée parisien apparut au sortir de la révolution qui venait de proclamer les droits de l'homme. Des travailleurs encore peu connus y firent leurs premières armes, entre autres Georges Cuvier, qui, en fouillant dans le vaste ossuaire des fossiles, allait bientôt retrouver, grâce aux enseignements de la mort, une longue chaîne de vie ignorée jusque-là.

A la suite de tous ces athénées disséminés dans le temps et l'espace comme des foyers de travail et de lumière, nous venons courageusement, sans nous faire la moindre illusion sur nos forces, poser le nôtre sur cette triple base :—conservation de la langue des fondateurs de la Louisiane, culture des facultés intellectuelles, association d'assistance mutuelle. Notre intention étant bonne, nous n'avons plus qu'une chose à faire, c'est d'avoir confiance en ce pouvoir invisible et mystérieux, mais toujours juste, qui, tôt ou tard, fait sortir de tout acte, si petit qu'il soit, des conséquences bienfaisantes ou mauvaises, selon que cet acte a été dicté par l'esprit du bien ou par l'esprit du mal.

Journal de l'Athénée Louisianais.

Voici un journal qui se propose plusieurs buts spéciaux, buts nobles, généreux, ayant trait aux intérêts purement matériels aussi bien qu'aux plus hautes aspirations de l'esprit.

Le côté matériel est représenté par un système d'association, tendant à réunir toutes les faiblesses individuelles pour en faire une force collective qui sera le patrimoine commun. Il en est

plusieurs, les favoris de la fortune, qui n'auront peut-être jamais besoin de toucher à ce patrimoine : à ceux-là l'intérêt de leur mise sera payé en estime et en reconnaissance, sans compter le bon témoignage que leur rendra leur conscience. D'autre part, personne n'est à l'abri des rudes tribulations de la vie; et ces mêmes favoris de la fortune pourront, un jour de naufrage, venir, comme la colombe biblique, réclamer leur place dans l'arche qu'ils auront aidé à construire.

L'Athénée et son journal n'auraient-ils que cela en vue, qu'ils mériteraient encore l'appui matériel du public louisianais, car c'est encourager l'esprit d'association qui donne de si bons résultats partout où il est sagement appliqué. Mais leur visée est plus haute.

Il s'agit, en effet, de s'occuper aussi de travaux scientifiques, littéraires, artistiques et de les protéger. Voilà donc un vaste champ livré à l'activité de l'esprit : le mouvement, c'est la vie; l'inaction, c'est la mort. Tout individu qui ne fait pas des efforts incessants pour monter, descend graduellement au-dessous de sa propre nature jusqu'au point de ne différer guère plus de la brute. Les passions grossières s'élèvent pendant que les facultés nobles de l'esprit s'abaissent et perdent tout contrôle sur les appétits matériels. Malheur à une société composée d'hommes exclusivement livrés à la matière ! La lumière n'y règne nulle part, les ténèbres partout.

Plus d'équité, plus de justice, plus d'amour, plus de charité, plus de conscience, plus de pitié, pas même cette pitié rudimentaire qu'on rencontre dans l'animal. La supériorité de génie que l'homme a reçue de son créateur, il l'applique alors tout entier au mal, à la vengeance, à la destruction de ceux que son ignorance a faits ses ennemis. Qui ne peut trouver dans ses souvenirs historiques l'exemplaire d'une telle société ? C'est sans doute la vue d'un pareil spectacle qui arrachait à un prophète, il y a plus de deux mille ans, ces cris de douleur et de désespoir :

" Seigneur, jusques à quand pousserai-je mes cris vers vous sans que vous m'entendiez ?

Pourquoi me réduisez-vous à ne voir devant mes yeux que des iniquités et des maux, des violences et des injustices ? Si l'on juge une affaire, c'est la passion qui la décide.

De là vient que les lois sont foulées aux pieds, et que l'on ne rend jamais la justice, parce que le méchant l'emporte au-dessus du juste, et que les jugements sont tous corrompus."

La culture de l'esprit, son application à l'étude des sciences, des lettres, des beaux-arts produisent un effet contraire : le brouillard de l'ignorance se dissipe ; les idées apparaissent dans

leur simple réalité ; les fantômes s'évanouissent : l'homme acquiert du même coup le sentiment de sa petitesse et celui de sa grandeur, mais armé alors d'un flambeau qui éclaire les écueils contre lesquels sa grandeur peut faire naufrage.

Que l'on suppose l'Athénée ayant atteint à la plénitude de son objet ; qu'on se le figure pourvu de professeurs de tous genres, enseignant la physique, la chimie, l'histoire, la littérature, la philosophie, l'agriculture, l'astronomie, etc., etc., de plus possesseur d'une bibliothèque complète, quelle métamorphose ne va pas subir cette jeunesse pleine de germes heureux qui ne demandent qu'un peu de lumière pour être féconds ! Que de fruits précieux sortiront de cette culture, et aussi que de vices hideux, produits de l'oisiveté et de l'ignorance, seront étouffés à leur naissance, car la clarté, favorable à l'éclosion du bien, est funeste à celle du mal.

A la perspective d'un résultat si favorable, qui peut hésiter ? . . . Serait-ce la mère qui suit d'un œil jaloux les premiers pas de son fils dans les voies périlleuses de la vie militante ? Serait-ce le père qui lui doit son appui, ses conseils, son exemple, et sur qui pèse la plus grande part de responsabilité des écarts auxquels le fils peut se livrer ?

Que faut-il à l'Athénée pour accomplir sa mission ? Un léger effort de la part des Louisianais et aussi des hommes de bonne volonté de toutes les nationalités, car l'institution, par son esprit du moins et ses vues libérales, est cosmopolite. Les fruits d'une idée généreuse appartiennent et profitent à tous, se multipliant à l'infini comme le pain de l'évangile.

Le philosophe qui suit d'un œil attentif les chûtes individuelles aussi bien que les catastrophes sociales, ne tarde pas à se convaincre que les unes et les autres sont dues, neuf fois sur dix, à l'ignorance mère de l'orgueil ; oui, à l'ignorance qui nous tient un langage trompeur bien que grossier, s'évertuant et ne réussissant que trop souvent à persuader à l'individu qu'il est à lui seul toute la circonférence, quand il n'en est qu'un des points. De là l'égoïsme féroce qui pousse l'individu à réclamer dix fois plus d'espace qu'il ne lui est nécessaire : de là l'esprit général de lucre et de rapine qui abaisse si rapidement un peuple dans l'estime des autres nations.

C'est par l'effusion des lumières que l'on peut remédier à toutes les plaies sociales qui ont envahi le pays : plutôt à Dieu que chaque ville eût

un Athénée et celui-ci un journal. L'Athénée c'est le phare, le journal c'est le foyer lumineux qui épanche sur les populations sa bienfaisante clarté, dissipant les ténèbres si favorables au développement et à l'expansion des passions malsaines.

Les journaux politiques, bien qu'ils exercent, à certaines exceptions près, une influence salutaire sur les esprits, ne sauraient avoir toute l'efficacité d'un journal scientifique qui s'adresse exclusivement à la raison dégagée de toute préoccupation, de tout préjugé de parti. Suivant le clan politique auquel on appartient, on écoute avec trop de complaisance ou trop de défiance les doctrines et les conseils soit de son allié, soit de son adversaire. Il n'en est plus de même d'une feuille scientifique, en quelque sorte impersonnelle, et qui ne nous entretient que de questions élevées ne touchant que médiatement aux intérêts matériels. Pendant que le journal politique ne projette sa lumière que sur un point unique de l'esprit, celle du journal scientifique, littéraire et artistique l'envahit tout entier, réveille toutes les facultés à la fois et les met simultanément en jeu. En un mot, le journal politique chauffe plus qu'il n'éclaire, tandis que l'autre donne une lumière pure et calme.

Maintenant, mû par un sentiment filial bien louable, l'Athénée s'est proposé aussi de perpétuer en Louisiane l'usage de la langue française, langue qu'ont parlée nos pères, et dans laquelle nous avons balbutié les premières marques d'amour données à nos mères; c'est donc un dépôt sacré qu'il serait criminel de jeter sur la route. En outre ne serait-ce pas payer d'ingratitude les hautes intelligences qui ont illustré cet idiome par tant de chefs-d'œuvre? Ne serait-ce pas trahir les traditions de famille que de chasser de nos foyers cette langue répandue même à l'étranger, chaîne gigantesque qui part de Montaigne, de la Boétie et de Malherbe, ayant pour anneaux intermédiaires, des noms tels que Descartes, Corneille, Racine, Molière, Boileau, Lafontaine, Bossuet, Fénelon, Pascal, et fermés, pour le présent, par des génies contemporains tels que Chateaubriand, Guizot, Thiers, et les deux grands poètes, Lamartine et Victor Hugo?

Or, bien que l'Athénée, par le but libéral qu'il a en vue, mérite les encouragements et l'appui des hommes de toutes les nationalités, les populations française et franco-américaine lui doivent toutefois une sympathie et une dévotion toutes

spéciales. C'est à elles donc de prendre l'initiative, et de porter les premiers matériaux nécessaires aux fondemens de l'édifice. Aux mères de famille, si profondément intéressées au succès de l'entreprise, appartient le rôle honorable de stimuler les esprits, de secouer les apathiques, de catéchiser les indifférents et de communiquer à tous ces deux choses que la femme possède en abondance, *la foi qui commence et le courage qui achève.*

DR. C. DELÉRY.

Membres Fondateurs.

Docteur SABIN MARTIN, Général G. T. BEAUREGARD,
Docteur ARMAND MERCIER, Docteur JUST TOUATRE,
Docteur ALFRED MERCIER, Colonel LEON QUEYROUSE,
Docteur CHARLES TURPIN, M. AUGUSTE JAS,
M. OLIVIER CARRIERE, M. PAUL FOURCHY,
Docteur JEAN G. HAVA, Juge ARTHUR SAUCIER.

Extrait du Compte-rendu de la Séance d'organisation.

Les fondateurs de l'Athénée louisianais se sont réunis, mercredi 12 janvier 1876, dans les salons de M. Olivier Carrière, et ont terminé leurs travaux préliminaires commencés depuis le 24 novembre, 1875. La Société s'est définitivement constituée, en adoptant la Constitution et en élisant ses officiers. Ont été élus à l'unanimité :

Président : le docteur Armand Mercier ; vice-président : le général G. T. Beauregard ; secrétaire-trésorier : le docteur Alfred Mercier.

Le Président prenant la parole s'exprime en ces termes :

Messieurs et chers collègues,

Quoique je m'y attendisse, ce n'est pas sans émotion que je viens de me voir choisi, par vos suffrages, pour être le premier Président de notre association, et, c'est avec un sentiment de reconnaissance bien sincère que je vous en remercie.

L'œuvre que nous entreprenons est une œuvre de désintéressement, de patriotisme et d'amour du bien. Elle doit donc nécessairement réussir. Nous nous associons dans le but arrêté de perpétuer, dans notre pays, l'usage de la langue française; de protéger et d'encourager les arts, les sciences et les lettres parmi nous et d'en transmettre l'héritage à nos enfants.

Nous avons tout ce qu'il faut pour réussir: la volonté. Vouloir c'est pouvoir. Ajoutons: le savoir, c'est la puissance. *Knowledge is power!* comme l'a si bien dit l'un de nos premiers présidents. Ce président était non seulement un homme d'Etat distingué; il était encore un grand philosophe.

En réunissant nos efforts, nous augmenterons des lumières des autres, le petit bagage scientifique, artistique et littéraire que chacun de nous possède à part soi. En nous instruisant les uns et les autres, nous deviendrons plus forts; car la science, c'est la lumière, c'est le progrès, tandis que la superstition, c'est-à-dire l'ignorance, c'est la nuit, la mort; c'est le néant!

Serrons nos rangs et marchons résolument dans la voie de la science, du progrès, de la vérité. Déjà plus d'un aspire à venir augmenter notre nombre. Les timides s'enhardiront, les irrés-

solus se décideront et ce n'est pas être prophète que de vous dire que le temps n'est pas éloigné où ce sera un honneur que de devenir membre de notre Athénée.

La seule difficulté sérieuse que nous rencontrerons, ce sera celle des finances; mais elle n'est pas insurmontable. Nous cheminerons lentement, il est vrai, avec nos ressources personnelles, mais nous cheminerons. Puis les sympathies nous viendront à la vue du but de notre entreprise et des efforts que nous ferons tous pour la mener à bonne fin. De même que nous avons vu un Nicholas Girod léguer à la ville de la Nouvelle-Orléans, une fortune pour ainsi dire, pour construire un asile destiné à recevoir les orphelins de Français et de descendants de Français; de même que nous avons vu un Olivier Blineau donner un vaste terrain et fournir une somme considérable pour y construire un asile destiné à recevoir les français indigents, de même nous verrons, j'en ai la certitude, un homme, plus d'un homme au cœur noble et généreux, venir nous aider de leur bourse à faire grandir notre œuvre et à la perfectionner.

Travaillons avec ardeur, avec obstination :

"*Labor improbus omnia vincit*"; travaillons surtout avec une cordiale et fraternelle entente, car s'il est vrai que des lances réunies en un faisceau constituent une puissance que les plus grands efforts ne peuvent briser, il est une puissance bien plus grande que celle-là; c'est la réunion de volontés intelligentes qui se forment en association pour marcher résolument dans la voie de la science, du progrès et de l'amour du bien. Là est la matière: ici vous avez l'esprit, et l'esprit sera toujours plus fort que la matière.

Le général Beauregard en quelques paroles parfaitement appropriées à la circonstance, remercie les membres de l'Athénée de la marque d'estime et de confiance qu'ils lui donnent, en l'appelant aux fonctions de Vice-Président. La Société qui vient d'être fondée est une œuvre patriotique; à ce titre elle a ses sympathies, elle aura son concours dans toute l'étendue permise par ses occupations. Le sentiment du devoir a été la règle constante de sa conduite dans toutes les circonstances de sa vie privée et publique, et c'est ce même sentiment qui continuera de l'inspirer toutes les fois qu'il sera appelé à servir son pays.

Le docteur Alfred Mercier demande la permission d'adresser quelques mots à ses collègues, et s'exprime ainsi :

Messieurs,

Les belles et substantielles paroles que nous venons d'entendre, définissent si bien le but, les espérances et les devoirs de notre Société, que je devrais me borner à dire combien je vous suis reconnaissant de l'honneur que vous me faites en me nommant votre Secrétaire-Trésorier. Cette reconnaissance, la meilleure manière de vous l'exprimer est de vous promettre d'apporter au succès de notre entreprise tout ce que je puis réunir de zèle et d'énergie. Mon désir ardent d'être utile à notre chère Louisiane, m'est un sûr garant que je tiendrai ma parole.

Permettez-moi d'ajouter quelques mots.

Nos Louisianais, guidés par l'illustre général que notre Athénée est si fier de compter parmi ses fondateurs, nos braves Louisianais ont montré comment ils savaient combattre et mourir. Honneur à nos héroïques concitoyens qui ne sont plus! Quant à ceux qui leur survivent, ils ont désormais à soutenir un autre combat, bien difficile, bien pénible, celui de la vie dans les conditions que l'adversité nous a faites. Mais rien n'est beau comme le sentiment de la dignité qui ne se laisse ni abattre ni corrompre par le malheur, et rien n'est plus efficace que la

culture de l'esprit pour agrandir et fortifier ce noble sentiment.

Matériellement la Louisiane est un des plus petits Etats de notre vaste République. Mais ce n'est pas l'étendue de territoire qui constitue la vraie grandeur, c'est le culte de l'intelligence, et il dépend de cette petite Louisiane de devenir une étoile de première grandeur parmi les constellations dont brille le ciel de l'esprit américain. Elle n'a besoin pour cela que de se bien pénétrer d'une vérité, à savoir que la prospérité matérielle de tout pays se développe proportionnellement à l'éclat qu'y projette la flamme du foyer intellectuel.

Voyez dans l'antiquité cette Athènes si riche, si resplendissante et si puissante... à quoi dût-elle la grande place qu'elle occupa dans le monde? à quoi doit-elle le prodigieux souvenir qu'elle a laissé dans la pensée des hommes? à son amour pour le vrai, c'est-à-dire pour la science; à sa passion pour le beau, c'est-à-dire pour la littérature et les arts. Or, physiquement qu'était-ce que cette Athènes?—Un groupe de vingt et un mille citoyens libres autour d'un rocher.

Au moyen-âge voyez Venise dont la flotte était alors ce qu'est aujourd'hui la flotte de l'Angleterre.... quelle fut la source d'où partirent sa force et l'aurole étincelante qui couronne son nom dans l'histoire? Ne fût-ce pas sa passion pour les découvertes de l'esprit? Eh bien! Venise, cette reine de l'Adriatique encore si gracieuse et si attrayante par l'héritage que lui ont laissé ses artistes, c'est un point dans l'espace, et pour en faire le tour il suffit d'une promenade en gondole.

Voyez le Portugal qui ouvrit les temps modernes d'une manière si splendide, par ses explorations maritimes; voyez la sage et opulente Hollande, qui, un jour, fut assez puissante pour défendre sa liberté contre Louis XIV: l'un est un rivage étroit découpé dans les flancs de la péninsule ibérique; l'autre est un ruban de sable disputé par l'intelligence humaine aux assauts perpétuels de la mer.

Si la Louisiane veut compter pour quelque chose dans le panorama que le temps déroule sans cesse aux regards des générations, et ne pas passer comme une de ces ombres vagues qui ne laissent pas même une trace dans les récits de la tradition, il faut qu'elle s'éprenne d'un amour ardent et persévérant pour le travail, le travail cette clef d'or qui ouvre la porte d'où l'homme contemple avec enthousiasme les perspectives infinies que la science, la littérature et les arts déploient avec tant de libéralité, pour solliciter son ambition et allumer en lui cette soif de connaître, qui, satisfaite souvent et toujours excitée, est à la fois le tourment et l'inexprimable bonheur de l'espèce humaine.

Première Séance: Régulière tenue chez M. le Dr. Armand Mercier, le 26 Janvier 1876.

PRÉSIDENTE DE M. LE DR. ARMAND MERCIER.

Le paragraphe IX de l'article XII qui appelle la lecture des manuscrits étant lu, M. le Dr. Jean G. Hava communique un travail sur la *Nécessité d'avoir une médecine légale en Louisiane*. Nous en donnons aujourd'hui la première partie.

M. le Dr. Hava s'exprime en ces termes :

Messieurs et chers collègues :—

Croyez-moi, ce n'est pas par prétention, c'est plutôt par faiblesse que j'ai accepté la responsabilité de vous adresser la parole dans cette première séance de l'Athénée Louisianais; je n'ai pas eu la force d'opposer un refus à votre gracieuse invitation. Parler, plus encore écrire dans une langue étrangère, c'est chose, bien souvent, d'une difficulté insurmontable.

Cependant, Messieurs, la bonne volonté qui m'anime m'a donné des forces. Le courage dont j'avais besoin, je l'ai puisé dans cet amour passionné qui est en moi pour tout ce qui est français, pour tout ce qui tient de près ou de loin à cette grande nationalité à laquelle vous rattache le lien sacré des ancêtres, ce lien de parenté qui vous fait héritiers de leur gloire comme vous l'êtes de leur sang, et que vous avez le noble orgueil de vouloir conserver. La France, victorieuse ou vaincue, est toujours la France, la nation de l'intelligence et de la générosité, le berceau des principes et le grand principe des nationalités.

C'est la philosophie du XVIII^{ème} siècle qui engendra le principe démocratique moderne,—et les Etats-Unis, la grande république d'aujourd'hui, qui va accomplir la centième année de sa fondation,—les Etats-Unis eux-mêmes sont une conséquence aussi légitime que logique de ce mouvement civilisateur imprimé par la France.

Mais la nationalité américaine, si vigoureuse qu'elle fût déjà en naissant, ne pouvait, tout d'un coup, poser le principe juridique que la révolution française promena dans les plis de son drapeau par tout le monde jadis en servitude.

On pouvait objecter que l'Allemagne, avant la France, par une guerre acharnée de cent ans, avait réussi à proclamer la liberté de la conscience humaine. Mais, ce progrès ne toucha jamais à autre chose qu'à l'idée religieuse. Il ne modifia rien dans l'ordre civil, dans l'ordre économique, dans l'ordre politique et social ! L'homme restait cloué, comme auparavant, au char de la servitude. Sur la ruine des anciens temples s'élevèrent les églises de toutes les nuances du protestantisme, et la conscience humaine, asservie par l'intolérance, s'y débat encore à cette heure !

Evidemment, cela ne suffisait pas. Il fallait une autre formule qui embrassât l'humanité tout entière. Il ne s'agissait pas de la liberté de la conscience... Il fallait *la conscience de la Liberté* ! Il fallait émanciper l'homme en entier, non en partie.

Voilà l'œuvre de la France... Dès lors, le principe juridique moderne devint le seul soutien des sociétés !...

Mais, pourquoi me suis-je laissé entraîner à ces immenses généralités?... C'est que j'ai voulu prouver,—en citant le plus grand mouvement de l'humanité,—que la France, seule, est

arrivée à la conception pratique de la justice. Et, après avoir fait cette affirmation, je me demande pourquoi nous ne sommes pas entrés, en plein, dans la voie qui nous a été tracée par nos ancêtres ? Et pour résumer l'objet de mon travail : Pourquoi, dans la procédure criminelle de la Louisiane, la médecine légale n'est-elle pas encore fondée ?

Cependant, le Code Napoléon est d'une pratique journalière en Louisiane, mais seulement quand il s'agit de droit civil ;—et encore !—Ce code, expression la plus haute de la révolution, renferme la procédure criminelle spéciale dont la France a fait généreusement présent aux autres nations civilisées.

Le code criminel de la Louisiane, promulgué en 1855, est, à vrai dire, une négation : ou le crime y est passé sous silence, ou des actes qui ne sont pas criminels en eux-mêmes y constituent un crime.

En rétrogradant ainsi, nous nous trouvons aujourd'hui au point où on en était à l'époque où le comte de Beccaria écrivit son livre sur les "délits et les peines," livre qui est le point de départ de la jurisprudence criminelle moderne.

Cependant, le danger que nous courons tous les jours est immense, privés que nous sommes du témoignage scientifique dans des questions qui ne peuvent être résolues qu'à la lumière de la science.

On dira que le *coroner* et le médecin de la ville sont des témoins compétents et suffisants dans toutes les affaires criminelles ; mais, sans compter qu'il n'est pas indispensable que le coroner soit nécessairement un médecin, le médecin de la ville, considéré même comme le plus instruit des hommes, devient témoin unique des faits à éclairer, là où la loi ne saurait se dispenser au moins de deux experts.

Et voyez combien la procédure criminelle est défectueuse ! Il y a, aujourd'hui même, deux créatures humaines condamnées à mort à la Nouvelle-Orléans. Je le regrette, autant pour elles que pour leurs pauvres et innocentes victimes. Le coroner a produit un certificat constatant le genre des blessures infligées. Mais il n'y a pas eu dans le procès une expertise médico-légale pour connaître l'état intellectuel et moral des assassins.

Et, pourtant, Messieurs, ce n'est pas la même peine qui doit frapper l'individu qui a accompli un crime avec préméditation, de sang-froid, et le

criminel séduit, possédé par une passion subite qui le pousse malgré lui.

Le premier cas auquel je fais allusion, est celui d'un homme de race noire qui, aveuglé par la jalousie, s'évade de prison, à cent cinquante milles de la Nouvelle-Orléans, et vient ici avec le propos ferme d'immoler la femme qui a été infidèle à son amour sauvage.

Le second cas est celui d'un homme de race chinoise, honnête, économe et laborieux, d'une moralité jusqu'alors irréprochable, qui, convaincu de l'infidélité de sa maîtresse, l'assassine cruellement, veut assassiner son rival, et ensuite se donner la mort. Et, cependant, Messieurs, cet homme à travers la rage et la férocité de ses actions, les unes accomplies, les autres heureusement empêchées par des obstacles imprévus, honore encore celle qui était l'objet de son amour, en déposant sur son corps inanimé le produit de ses économies et tout le luxe qu'il avait déployé pour elle, voulant que tout ce qu'il a fait pour elle périsse et disparaisse avec elle.....

A part l'horreur qu'inspirent de semblables faits à tout homme ayant un cœur sensible, il y a une répulsion naturelle à admettre que les auteurs de pareilles brutalités possèdent une raison à l'état normal. Cette assertion est appuyée par le fait que les deux criminels demandent instantanément, aussitôt le crime accompli, que la justice les condamne à la dernière peine, car ils ne veulent plus vivre de la vie des autres hommes.

La société ne gagne rien à exécuter ces êtres, en laissant l'idée qu'on pendra des sujets atteints d'aliénation mentale. Et je m'étonne tous les jours que les avocats défenseurs ne demandent pas le concours des médecins pour plaider ces causes criminelles.

Je vais vous présenter un exemple, pour prouver la nécessité d'apporter le plus grand calme dans les jugements, d'avoir recours au témoignage des médecins experts dans les procès criminels, et pour vous montrer le danger des exécutions sommaires, connues sous le nom d'applications de la loi de Lynch.

La plupart du temps, c'est le viol, et principalement le viol prématuré, qui donne lieu à cette immense et légitime vengeance du peuple. Il n'y a pas longtemps qu'un jeune homme a été pendu par le peuple à la Mobile, accusé d'avoir violé une petite fille. J'ai vu dans un journal du Nord qu'un jeune homme de 17 ans avait été condamné aux travaux forcés à perpétuité, ou à vingt ans,

ce qui revient au même, pour avoir violé une jeune enfant de neuf ans.

Mais, voici le cas que je veux vous présenter. Un domestique de toute confiance conduit une petite fille de sept ans en promenade à travers la campagne, jusqu'à la maison voisine, où elle doit rendre une visite à ses amies. Pendant la visite de la petite maîtresse, le domestique doit faire une autre commission plus ou moins lointaine, et reprendre l'enfant en repassant. Pour des raisons inattendues, un retard considérable a lieu. La petite fille veut s'en retourner sans attendre. La maison paternelle est si proche, que l'on s'est décidé à l'accompagner jusque près de chez elle. La nuit tombée, soit que l'enfant ait peur, ou pour toute autre cause, il paraît qu'elle se met à courir à travers la bagasse desséchée des environs de la maison. Elle tombe et n'a pas la force de se relever; elle n'a pas même le courage de crier. Le domestique rentre tard sans l'enfant; il proteste que la famille voisine lui a dit qu'on l'avait conduite jusque près de chez elle.—Voyages inutiles; l'enfant s'était perdue. On allume des torches; on cherche partout; et chaque fois le hasard veut qu'on s'éloigne de plus en plus de la pauvre créature. Enfin, là voilà, mais dans quel état désespéré! Tout annonce qu'elle n'a pas longtemps à vivre. Ses vêtements sont couverts de sang; ses chairs sont lacérées, tout fait soupçonner un crime. A la vue de cette catastrophe, parents, amis, voisins, domestiques, n'ont qu'une seule et horrible pensée: cette petite fille si belle a été victime d'un horrible attentat. Les soupçons se dirigent à l'instant sur ce pauvre domestique qui devait la garder. Un oncle de l'enfant le saisit. Eperdu, le malheureux veut fuir; mais le père de la jeune enfant, furieux, l'assomme d'un seul coup, avant qu'on puisse l'en empêcher. Et d'ailleurs, dans la conviction où l'on est qu'un viol a été commis, qui oserait s'opposer à une vengeance si juste?

Le premier médecin qui arrive auprès de la jeune malade est mon père. Il fait tout son possible pour la sauver. Il passe toute la journée auprès d'elle. Il n'obtient rien; la fièvre traumatique s'allume après une période prolongée de refroidissement général. A l'assoupissement primitif succèdent les accidents nerveux, délire, douleurs insupportables, et l'inflammation s'accroît; enfin l'enfant succombe.

Or, la loi de Lynch a été satisfaite, et voici, l'un près de l'autre, le cadavre de la victime et

celui du criminel présumé. Laissons celui-ci de côté, fixons toute notre attention sur celui de l'enfant. La justice a nommé des experts pour chercher la cause de sa mort, et ce sont eux qui vont nous apprendre si un crime abominable a été commis ou si l'enfant est morte par suite d'un accident.

Eh bien ! comme vous allez le voir, il n'y a pas eu crime. *(A continuer.)*

Embouchure du Mississippi il y a 1440 ans.

Les atterrissements du Mississippi, à son embouchure, s'effectuent beaucoup plus rapidement, d'après Thomassy, que ne le pensait le célèbre Lyell. Celui-ci avait dit que le fleuve s'avancait dans le golfe du Mexique d'un mille par siècle, ou de seize mètres par an. Thomassy établit d'une manière victorieuse qu'il s'est produit un allongement de sept milles et demi (11,799 mètres) de 1722 à 1839, ce qui donne en 117 ans environ 101 mètres par an ; soit en nombre ronds 4000 mètres, ou une lieue, en 40 ans.

Les eaux du Mississippi, pour se rendre de la Nouvelle-Orléans à la mer, parcouraient en 1859, époque où Thomassy faisait ses calculs, une distance de 110 milles, ou de 36 lieues $\frac{2}{3}$.

En supposant que le fleuve ait toujours suivi la même marche, son embouchure, il y a 1440 ans, était donc à l'endroit où se trouve la Nouvelle-Orléans. Toute cette partie de la Louisiane qui s'étend au-dessous de notre ville a été créée dans un peu moins de quatorze siècles et demi. C'est un assez beau présent que le vieux Meschacébé préparait aux générations futures, et l'on voit que s'il est digne du nom de *Père des Eaux* que lui donnaient jadis les Indiens, il ne mérite pas moins d'être appelé le *Père des Terres*. Il commençait ce travail, qui d'ailleurs n'était que la suite d'une œuvre remontant prodigieusement haut dans le temps, au moment où les Barbares s'établissaient sur les ruines dont ils avaient couvert l'Europe. Tandis que les Goths, les Francs et les Bourguignons s'emparaient du patrimoine de nos ancêtres, le Meschacébé construisait tranquillement une nouvelle patrie pour les descendants de ces déshérités.

Sur l'initiative de M. Boissonnade, jeune Français appelé au Japon pour en réviser la législation, la torture a été abolie dans l'Empire. C'est une bonne manière d'imiter la civilisation des races blanches ; cela vaut mieux que de leur emprunter leurs fusils à aiguille, leurs canons Krupp et leurs bombes à pétrole.

Mandeville.

PAYSAGE LOUISIANAIS.

A des Amis de France.

Mandeville—une plage étroite et verdoyante ;
Des chênes et des pins, verts en toutes saisons,
Y dressant au soleil leur tête chatoyante,
Ombrent ses gazons.

Les chênes sont touffus, d'un aspect grandiose,
Leurs rameaux monstrueux s'étendent largement
Jusqu'au-dessus du lac dont le flot les arrose
D'écume incessamment.

Les pins livrent aux vents un front inaccessible ;
On les croirait pâmés de rire au sein des cieus,
De voir passer, gonflé d'un orgueil indigne,
L'homme atome près d'eux.

Ces arbres sont couverts de longues mousses grises
Donnant au paysage un air de désespoir
Lorsque, sans palpiter aux caresses des brises,
Elles pendent le soir.

Le long du lac s'étend une allée ombragée
Que bordent des maisons blanches à verts volets :
Elles n'ont pas, amis, la grâce dégagee
De vos riants chalets.

Elles ne brillent point par leur architecture ;
Là-bas je n'aurais pu les prendre au sérieux ;
Mais dans leurs murs de bois, gigantesque Nature,
L'esprit te comprend mieux.

Ce qui me fait surtout aimer cette campagne,
C'est sa tranquillité ; toujours calme en ce lieu,
J'ai mon âme immortelle et pure pour compagne,
Et puis parler à Dieu.

Mes frères et mes sœurs, quelques amis d'élite,
Par leurs joyeux propos chassent loin du logis
Le rêve du passé qui m'attriste et m'irrite,
Les pleurs et les soucis.

Le monde cancanier, curieux, hypocrite,
Ne trouble pas l'écho des voix de la forêt ;
Enfin, pour compléter le charme de ce site,
Il ne lui manquerait

Qu'une chaîne de monts mirant leur chaste crête
Au liquide miroir du lac silencieux,
Et dont les hauts sommets laisseraient le poète
Se rapprocher des cieus.

A une Jeune Fille.

Dès qu'au bord d'un ciel orageux
La lune à resplendir commence,
Sa clarté radiuse, immense,
Perce le voile nuageux ;

Et comme elle monte et s'avance,
Dispersant ses rayons neigeux,
Un jour limpide et vaporeux
Bientôt succède à l'ombre intense.

O toi, mon ange de bonté,
Toi, ma force et ma volonté,
Toi, le feu pur dont vit mon âme,

Ainsi d'un regard, douce flamme,
Tu fais dans mon cœur agité
Descendre la tranquillité.

GEORGES DESSOMMES.

Miscellanées.

A NOS CONFRÈRES DE LA PRESSE RURALE.

Nous vous prions de vouloir bien attirer l'attention de vos lecteurs sur l'ordre de publication des Comptes-Rendus de l'Athénée Louisianais, et sur les conditions auxquelles on s'y abonne.

En nous rendant ce service, vous obligerez infiniment vos tout dévoués serviteurs,

Les membres du comité de rédaction.

La Nouvelle-Orléans est assise au bord d'un des plus grands fleuves du monde, et qui le croirait ? nous manquons d'eau ! beaucoup de nos rues, même des plus fréquentées, sont dans un état de malpropreté honteuse. Nous avons de puissantes pompes à vapeur : il serait si facile d'en consacrer une demi-douzaine au nettoyage et à l'arrosage quotidien de la ville.

Nous possédons, disons-nous, un des plus beaux fleuves du monde; son eau toujours fraîche sollicite vainement les baigneurs, nous n'avons pas d'école de natation. Il y a des clubs de toutes sortes dans notre vaste métropole : comment se fait-il qu'il ne s'en organise pas un pour créer un établissement de bains sur le fleuve ? Les membres de cette société se réserveraient certaines heures ; en leur absence l'établissement serait accessible au public, moyennant une légère rétribution.

Ce club de nageurs trouverait sans peine à affermer des emplacements à des restaurateurs, à des coiffeurs, à des marchands de cigares, etc. Il rendrait un immense service à notre population. Les bains de rivière sont infiniment préférables à ceux des lacs, au double point de vue de l'agrément et de l'utilité hygiénique. L'eau courante soutient mieux le nageur, et c'est un excellent tonique ; elle stimule l'appétit, répare les forces, procure un sommeil profond, et dispose l'esprit au travail.

De tous les exercices gymnastiques la natation est incontestablement le plus efficace pour créer des santés robustes, ou pour refaire les constitutions délabrées.

Depuis 1871, le nombre des indigents en Angleterre a diminué de 332,000. Ce résultat est dû en grande partie à l'Union des travailleurs anglais, qui, en diminuant le nombre des ouvriers, au moyen de l'émigration, permet d'augmenter le salaire de ceux qui restent.

OPIOPHILES.—D'après une statistique publiée il y a quelque temps, le nombre de personnes qui s'enivrent avec de l'opium, aux Etats-Unis, n'est pas loin de cent mille. S'il est vrai que cette substance, administrée à propos et sagement, rend d'inappréciables services à la médecine, il n'est pas moins certain qu'employée comme agent d'ébriation elle produit les résultats les plus désastreux.

L'Angleterre a rendu un bien triste service à la Chine, en y favorisant la culture du pavot, d'où l'on extrait l'opium comme chacun sait. L'usage de ce narcotique, étendu et agrandi au-delà de toute proportion, doit être considéré, selon M. le professeur Bouchardat, comme la plus grave de toutes les calamités, qui, dans ces dernières années, sont venues fondre sur le Céléste-Empire.

« Il n'est point de malheurs, dit ce savant, dont l'opium ne puisse être la cause : les suicides qu'il occasionne sont innombrables ; l'existence d'un opiomane dans une famille est un deuil domestique. Quelque soin qu'il prenne de cacher le vase qui contient sa provision, il arrive souvent qu'à la suite d'une querelle, l'une des personnes injuriées le découvre et s'empoisonne. On nous a cité une famille entière dans le Se-Tchouan, qui, complètement ruinée, employa le peu d'argent qui lui restait encore, à acheter de l'opium et en fuma jusqu'à ce que la mort s'ensuivit. Tout fumeur d'opium est d'ailleurs déconsidéré et tenu pour incapable par ses concitoyens. Les femmes qui s'adonnent à cette habitude sont surtout profondément méprisées.

« Malgré cette appréhension générale, cette répulsion unanime, le mal fait tous les jours des progrès. Cette race sobre et laborieuse, qui lutte avec tant d'énergie contre la misère et ne se rebute jamais devant les difficultés sans cesse renaissantes qui proviennent de la guerre, des maladies, des vols, de la concussion, se sent attirée invinciblement par le sommeil et l'oubli que procure l'opium.

« L'absence de distractions intellectuelles, réservées à un trop petit nombre d'élus, la lassitude du travail quotidien, si pénible et si rude, livrent facilement le Chinois à ce poison consolateur qui le conduit à la ruine et à la mort.

« Chose étrange que cette attraction funeste, qui, une fois subie, devient irrésistible, et ne laisse plus à sa victime ni repos ni trêve !

« Ce n'est pas seulement sur l'homme qu'elle s'exerce : les animaux lui obéissent aussi ; on est obligé d'enclorre soigneusement en Chine les champs de pavot, pour empêcher les troupeaux d'y paître. Les abeilles, autrefois très nombreuses dans le Yunnan, ont disparu depuis la culture de cette plante ; à l'époque de sa floraison, elles s'adressaient exclusivement à ses fleurs ; mais elles ne pouvaient ensuite reprendre goût à une autre nourriture, et succombaient dans l'intervalle de deux saisons consécutives.»

Les opiophiles s'enivrent soit en fumant l'extrait de pavot, soit en le mâchant, ou en le buvant à l'état de solution. La morphine est un des nombreux alcaloïdes qui concourent à la constitution de ce suc épaissi ; combinée à l'acide sulfurique, elle forme un sel connu sous le nom de sulfate de morphine.

C'est ce sulfate de morphine qui se débite généralement dans les pharmacies. Les gens du monde lui donnent simplement le nom de morphine, et c'est au moyen de cette morphine dissoute dans de l'eau sucrée, que les opiophiles aux Etats-Unis s'enivrent le plus volontiers. Elle est aimée surtout des femmes de mauvaise vie ; elle les aide à échapper à l'ennui et au sentiment de leur dégradation. Il y en a d'autres qui trouvent plus commode de boire du laudanum ou vin d'opium. Comme ici tout est permis, on entre dans une droguerie du même air que dans un cabaret, et l'on dit : Donnez-moi pour vingt-cinq sous ou cinquante sous de laudanum.—Hâtons-nous d'ajouter qu'il y a d'honorables pharmaciens qui refusent invariablement d'en livrer sans ordonnance de médecin.

LES CONTRIBUABLES DES ILES SAMOA.—Une Revue anglaise, l'*Athenæum*, signale un fait qui va bien étonner nos collecteurs de taxes. Comme tous les autres peuples, les habitants des îles Samoa (îles des Navigateurs) ont des vices et des vertus, mais ils ont une qualité qui n'est pas commune en Louisiane. Le jour du paiement de l'impôt est pour eux un jour de fête. Chacun se fait un point d'honneur de payer sa dette à l'Etat, si bien que pour s'acquitter, quand on n'a pas toute la somme, on vend même ses habits. Un voyageur européen mit à profit cet empressement incomparable des Samoans à payer leurs taxes, pour se procurer le costume d'un indigène.

Il est probable, pour ne pas dire certain, que les habitants de ces îles lointaines règlent eux-mêmes l'impôt, et que l'argent sorti de leurs poches est honnêtement employé au bien-être de la communauté. Voilà tout le secret.

PEINTURE.—Tandis que le diminutif mélodique d'Offenbach continue de frémir sur le tombeau du grand opéra, la peinture en France se maintient au niveau où l'art commande le respect et l'admiration. On parle beaucoup d'une grande toile de M. Benjamin Constant représentant l'entrée de Mahomet II à Constantinople en 1453. Elle arrive à propos pour former un contraste avec la situation actuelle de l'Empire Ottoman ; on voit le vainqueur des Grecs du Bas-Empire entrer dans leur capitale, et l'on pense à ce Mourad qui sera probablement le dernier des Sultans. Les Turcs vont s'effacer, pour avoir eu la prétention de trôner dans un éternel *statu-quo*, tandis que tout marchait autour d'eux ; ils ont vécu d'ignorance et de plaisirs sensuels, et tandis qu'ils s'énervaient dans une longue nuit intellectuelle, la mollesse les poussait doucement vers l'abîme auquel désormais ils ne peuvent échapper.